



COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ 0048 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant réaffirmation effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

Vu l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre et Chef du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur **Alpha Bacar BARRY** précédemment Consultant International à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) est nommé Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 OCT 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA